

# Dossier de presse

saint-herblain  
La Ville

Rentrée scolaire 2024

Lundi 2 septembre 2024



Archives



## **REP + : le combat continue à Mandela**

**Le combat des parents d'élèves, des enseignants et des élus continue pour obtenir la reconnaissance REP + pour le groupe scolaire Nelson Mandela. La mobilisation entamée depuis 10 ans par les enseignants soutenus par le Maire Bertrand Affilé, rejointe depuis par les parents d'élèves et la députée Ségolène Amiot, ne faiblit pas mais se heurte à l'absence de décision du Ministère de l'Éducation nationale.**

**Ce groupe scolaire, situé dans l'un des quartiers les plus pauvres de la Région Pays de Loire, présente un indice de position sociale de 77,2 qui le situe dans la fin du classement départemental mais comme le seul sans label REP +. Cet indicateur statistique calculé par le Ministère de l'Éducation nationale, traduit la composition sociale de l'établissement ; il révèle le niveau des familles et permet de comparer les écarts socio-économiques entre établissements. Ce statut permet l'octroi de moyens supplémentaires et une reconnaissance de la spécificité du métier d'enseignant dans ces établissements labellisés comme le dédoublement des classes de grande section de maternelle, CP et CE1, l'obtention d'heures de formation pour les enseignants, des remplaçants.**

## **Chiffres clés**

- . **420** agentes et agents à la Direction de l'éducation
- . **4 602** élèves inscrits dans les 15 groupes scolaires publics herblinois
- . **208** classes (dont 3 unités externalisées et 3 ULIS)
- . **628** nouvelles inscriptions scolaires.

## **1 – L'actualité de la Direction de l'éducation**

### **Le PEDT 2024-2027**

**Le projet éducatif de territoire 2024-2027 a été voté par les élus lors du conseil municipal du 24 juin 2024.** Les questions du climat scolaire, du rythme des journées des enfants et de l'amélioration de la communication avec les familles sont quelques-uns des sujets qui occuperont l'agenda du nouveau projet éducatif de territoire (PEDT). Il reviendra sur la table du conseil le 7 octobre prochain après validation du groupe d'appui de l'Éducation nationale et pourra alors rentrer en application. Ce document structurant signé par la Ville, l'Éducation nationale et la Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique permet de faire face aux enjeux éducatifs actuels. Dans le cadre du PEDT, la Ville propose aux écoles et organise les parcours d'éducation à l'environnement (classes vertes, classes découvertes, atelier hiver et subvention des classes à thème), d'éducation artistique et culturelle, d'éducation physique et sportive et d'éducation à la citoyenneté. D'autres projets sont également menés en parallèle comme les rencontres chorales, le dispositif CHAM à dominante vocale, le steel drum...

## **Le label 100% Éducation artistique et culturelle décerné à la Ville**

La Ville de Saint-Herblain a obtenu le label 100% EAC (éducation artistique et culturelle) le 27 mars 2024. Le label 100% EAC valorise un engagement, une démarche partenariale et une stratégie pour parvenir à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire. Le label est attribué par le Préfet de région et le Recteur d'académie pour une durée de cinq ans renouvelable, après avis des services déconcentrés (rectorat et Direction régionale des affaires culturelles), qui peuvent mobiliser d'autres experts. La Ville reçoit ainsi une reconnaissance de son engagement pour que tous les enfants herblinois accèdent à une offre artistique et culturelle, sur le temps scolaire et de loisirs.

## **L'Espace familles : des inscriptions 100% numériques**



Depuis juin 2024, les démarches d'inscriptions se déroulent sur l'Espace familles. Cet outil remplace le Kiosque famille pour toutes les démarches liées aux activités périscolaires, extra-scolaires, à l'année ou pour les vacances à partir de septembre 2024. Pour s'en servir, les familles doivent créer leur dossier famille, étape indispensable avant de pouvoir réaliser toutes inscriptions au périscolaire matin et soir, à la restauration scolaire (également possibilité de cocher les repas sans porc, sans viande, végétarien) et à l'accueil du mercredi pour l'année scolaire 2024-2025, en accueil occasionnel ou en une fois pour toute l'année. L'Espace familles permet aussi d'inscrire simultanément les fratries, de s'inscrire aux activités sportives municipales à l'année pour les enfants et adultes aux dates indiquées dans le guide Envie de

sport et sur [saint-herblain.fr](http://saint-herblain.fr). L'Espace familles permet également d'opter pour le règlement des activités (hors séjours d'été) via un prélèvement automatique et de payer ses factures en ligne via un paiement sécurisé par carte bancaire, tout en conservant les autres modes de paiement (chèque, espèce, CESA, ANCV).

### **Accès à l'Espace familles : [espace-familles.saint-herblain.fr](http://espace-familles.saint-herblain.fr)**

**Accompagnement des familles** : afin d'épauler toutes les familles dans leurs démarches d'inscriptions, la Direction de l'éducation assure des permanences pour l'utilisation du nouvel Espace familles. Elle est présente dans l'ensemble des groupes scolaires de Saint-Herblain le jour de la rentrée, les mardis et jeudis de 15 h à 18 h 30 du 2 au 12 septembre. L'objectif est d'accompagner les familles dans la finalisation de leurs dossiers sur l'Espace familles. La date de permanence est affichée à l'école. Cette étape 100% dématérialisée sur smartphone est cruciale car nécessaire avant toute inscription aux services de la restauration, des ALSH et du périscolaire. Lors des permanences dans les écoles au mois de juin dernier, 462 familles ont été rencontrées par la Direction de l'éducation.



## **ALSH : accueils de loisirs sans hébergement**

La Ville propose une offre d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires mais également pour que des enfants puissent partir en séjour ou bénéficier d'activités avec d'autres. La Ville assure un suivi et une adaptation constante des besoins des familles. C'est pourquoi depuis les congés d'automne 2023, le besoin des familles a été mesuré via des préinscriptions, des places ont été réattribuées grâce à la création d'une liste d'attente saisie par les services et des places supplémentaires ont pu être ouvertes.

À partir des congés d'automne 2024, l'Espace familles permettra une inscription facilitée et une information plus rapide. Les familles pourront à nouveau inscrire leur enfant, avec une réponse positive en direct ou en étant positionnée sur une liste d'attente automatique.

Par ailleurs, la Ville constate toujours un fort absentéisme sur les places d'accueil de loisirs, avec des places qui restent inoccupées, tandis que parallèlement certaines familles estiment qu'il n'y a pas assez de places. Ainsi à compter de l'automne 2024, il est envisagé par les élus que les familles ne prévenant pas de l'absence de leur enfant ne puissent plus effectuer d'inscription.

### **Une politique tarifaire très sociale**

La Ville mène une politique tarifaire très sociale en évitant d'instaurer un prix plancher pour la restauration scolaire. Ainsi, les familles à très faibles revenus (soit 20% des familles) ne paient pas les repas consommés par leurs enfants. Cette politique sociale permet aux enfants de manger au moins un repas par jour. Par ailleurs, le prix plafond payé par les familles les plus aisées, qui ne couvre toutefois pas le coût du repas dans sa totalité, est plus faible que sur beaucoup d'autres communes.

### **La Ville finance des fournitures scolaires**



Depuis de très nombreuses années, la Ville finance des fournitures scolaires (cahiers, livres...) via le versement de crédits scolaires aux écoles, qui permettent aux enseignants de commander le matériel pédagogique nécessaire sur le temps scolaire. La Ville de Saint-Herblain en tant que

ville éducatrice est très attachée à ce soutien surtout dans un contexte d'inflation. Ainsi ces crédits de fournitures scolaires ont été augmentés de 10% cette année.

## **Collecte des biodéchets dans les cantines scolaires**



Des tables de tri équipées de poubelles ont été installées dans 15 cantines scolaires. Après avoir pris leur repas, les enfants y versent le reste de leurs assiettes. Cette nouvelle organisation s'accompagne d'une sensibilisation et d'un apprentissage du tri effectués par les animateurs périscolaires. Cette évolution des pratiques est issue d'une obligation de la loi Egalim qui lutte contre le gaspillage alimentaire.

**Plus d'infos sur [saint-herblain.fr](http://saint-herblain.fr)**

## **Une alternative végétarienne en écoles maternelles**

À compter de la rentrée scolaire, une alternative végétarienne est proposée tous les jours aux enfants des écoles maternelles dont les familles en font la demande. Les familles choisissent le régime alimentaire de leur enfant depuis l'Espace familles accessible depuis [saint-herblain.fr](http://saint-herblain.fr). Ce dispositif, déployé à titre expérimental, propose des repas aux profils nutritionnels complets, avec notamment la présence de protéines animales (œufs et produits laitiers) ou végétales (légumineuses).



### **Deux lieux passerelles**

Dans le cadre d'une convention entre la Ville et l'Éducation nationale (2024-2027), deux lieux passerelles reçoivent les familles d'enfants de 2 ans dans les écoles maternelles Nelson Mandela (Sillon) et Bernardière (Bellevue). Les objectifs sont d'encourager une scolarité précoce pour réduire les inégalités scolaires, faciliter la séparation progressive de l'enfant de sa famille pour améliorer les conditions d'entrée à l'école. Il s'agit aussi de permettre aux parents de mieux comprendre le rôle et le sens de l'école. Ces lieux passerelles cherchent également à prendre en compte le rythme de chaque enfant et d'offrir aux parents un lieu d'échanges et de rencontre dans le but de développer une relation de confiance avec l'école.

### **Le Programme de Réussite Éducative**



Le PRE fait désormais l'objet d'une convention pluriannuelle d'objectifs (2024-2026), signée avec l'Agence Nationale pour la cohésion des Territoires (ANCT) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). La rentrée sera marquée par la poursuite d'accompagnements individuels déjà engagés l'année précédente et l'orientation de nouvelles situations d'enfants de 2 à 16 ans et leurs familles.

Les actions en petit collectif du PRE vont être remises en place à

l'appui des professionnels de l'Éducation nationale et de la Ville, principalement sur les 3 écoles du REP (Rabotière, Bernardière et Sensive) et Mandela.

### **La Cité éducative se poursuit**

Depuis 2020, le Grand Bellevue Nantes Saint-Herblain fait partie des 200 quartiers en France labellisés Cité éducative. Ce dispositif réunit tous les acteurs institutionnels et associatifs (Éducation nationale, Villes de Nantes et Saint-Herblain, Département, Nantes Métropole, Préfecture) pour soutenir la parentalité et aider à la réussite scolaire de tous les enfants. Le renouvellement de la convention multi-partenaire sera présenté au conseil municipal du 7 octobre prochain.

### **Ouverture d'une classe bilingue au Joli Mai**

En partenariat avec l'Office public de la langue bretonne et en complément de la filière bilingue français-breton au groupe scolaire des Grands-Bois, une classe bilingue français-breton ouvre cette année à l'école du Joli Mai. Dès la sixième, les élèves peuvent poursuivre cet enseignement au collège Le Hérault.

## 2 - Les travaux dans les écoles



**Au cours de l'été, la Ville qui a en charge l'entretien des équipements scolaires en maternelle et élémentaire a mené différents travaux d'entretien et d'amélioration :** poursuite de la mise en accessibilité avec la pose de rampes PMR à Condorcet, pose d'ascenseurs à Auriol élémentaire, Joli Mai élémentaire et Soleil Levant, rénovation de la cantine scolaire au Soleil Levant, réfection du sol avec la pose de revêtements type parquet aux Grands Bois élémentaire (5 classes), peinture à la Rabotière maternelle (1 classe, 1 dortoir et 1 couloir), sols et peinture refaits à René-Guy-Cadou maternelle (3 classes) et Soleil Levant maternelle (2 classes), remplacement des menuiseries extérieures au Joli Mai, remplacement de la centrale de traitement d'air à la Rabotière, remplacement des ballons d'eau chaude sanitaire à Condorcet, Crémetterie, Joli Mai, Rabotière, aux Buzardières, à l'ALSH Gournerie, poursuite du déploiement des vidéoprojecteurs interactifs dans les écoles Condorcet élémentaire, Rabotière élémentaire et Joli Mai élémentaire.

## Une extension en bois pour l'école Condorcet



Un bâtiment 100 % bois, de l'ossature jusqu'à la charpente est en cours de construction. D'ici un an, l'école maternelle Condorcet bénéficiera d'une extension neuve et vertueuse sur le plan écologique pour accueillir les enfants du quartier, en remplacement des actuels modulaires. Lancés en juillet, les travaux prévoient la création de 4 nouvelles salles de classe et 2 dortoirs. Sont aussi prévus : le changement de la verrière et le ravalement des façades, ainsi que la création d'un nouveau préau. Coût du chantier pour la Ville : 3,18 millions d'euros.

## Le projet de cuisine mutualisée sur les rails

Un projet de cuisine mutualisée a été initié par les Villes d'Orvault, La Chapelle-sur-Erdre et Saint-Herblain avec la création d'une société publique locale (SPL) le 8 novembre 2023. Depuis, l'étude de programmation a été approuvée. Elle prévoit la production progressive de 7 500 repas par jour jusqu'à 10 000 repas par jour à l'horizon 2040 et le recrutement de 34 à 42 personnes en fonction de la montée en charge de l'équipement. Les repas confectionnés seront destinés aux scolaires, ALSH, crèches et multi-accueils, portage de repas à domicile, foyers de personnes âgées, selon le choix de chaque ville. Le site d'implantation a été choisi sur le territoire herblinois sur une parcelle longeant le boulevard Professeur Jacques-Monod. Ce terrain sera mis à disposition de la SPL dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif. Le coût prévisionnel global de l'équipement est estimé à 15,1 M€ HT. La livraison de l'équipement est prévue pour juin 2028 pour une mise en service en septembre 2028.

## **Contact presse**

**Ville de Saint-Herblain**

**Cabinet du Maire**

**Service Information et communication**

**Tél. 02 28 25 20 28**

**communication@saint-herblain.fr**

